



Créateurs de droits nouveaux



RÉMUNÉRATION

ET SI L'ON CRÉAIT DES DROITS NOUVEAUX ?

Sur la base de plusieurs sondages effectués, une majorité de salariés ne sont pas satisfaits de leur rémunération.



Revendication **FO Énergie**

Mise en place d'un **14^e mois**



revalorisation des autres composantes de la rémunération globale

À une période où la fidélisation des salariés et celle des recrutements sont des sujets essentiels à l'aube d'enjeux primordiaux, les entreprises de la Branche doivent proposer mieux et plus.



Depuis 2022, le pouvoir d'achat des salariés est fortement impacté par l'explosion de l'inflation.



FO Énergie revendique une juste reconnaissance financière du travail fourni et de la contribution aux résultats. Dans le cadre de la rémunération, un droit nouveau par la mise en place du 14^e mois contribue à un réel partage de la valeur!



Élections professionnelles novembre 2023

